BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3073

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

Ventes et cessions

899 702 013 RCS Albi.
SOCOTEC AMENAGEMENT BIODIVERSITE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 664700 EUR.
Adresse : 4, rue Jean le Rond d'Alembert, 81000 Albi.
Précédent propriétaire : 539 230 482 RCS Arras. **URBYCOM.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion Pour la société absorbante ou société bénéficiaire de la scission : SOCOTEC AMENAGEMENT BIODIVERSITE, société par actions simplifiée au capital de 664.700,00 euros, dont le siège social est situé, 4 rue Jean le Rond d'Alembert à ALBI (81000), immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés sous le numéro 899 702 013 RCS ALBI Pour la société absorbée : URBYCOM, société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros, dont le siège social est situé 85 Espace Neptune, rue de la Calypso à HENIN-BEAUMONT (62110), immatriculée au Registre du Commerce et Sociétés sous le numéro 539 230 482 RCS ARRAS L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : actif : 1.298.134,46 € passif : 726 530,31 € il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de la société bénéficiaire contre des actions de la société URBYCOM. Boni de fusion : 571 604,15 € La date du projet commun de fusion : 19 Mai 2026 Le projet de fusion a été déposé au greffe de Albi le 20/05/2026 pour la société Absorbante et au greffe de Arras le 20/05/2026 pour la société Absorbée..